



INVITATION PRESSE

PROVINCE SUD

16 avril 2024

Dispositif PASREL

Signature d'une convention de partenariat entre la province Sud et les établissements bancaires

Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province sud, vous convie à la signature de la convention de partenariat entre la province Sud et les établissements bancaires dans le cadre des mesures temporaires de soutien conjoncturel au secteur économique et à l'emploi :

jeudi 18 avril à 15 h

Centre Administratif de la province Sud (CAPS) 2 – 6, route des Artifices – Moselle - Nouméa

La crise économique, qui touche de plein fouet les secteurs mine-métallurgie et bâtiment-travaux publics, menace la pérennité de nombreuses entreprises et de nombreux emplois, y compris dans des secteurs d'activité connexes. Les impacts directs et indirects de cette crise se répercutent sur toutes les composantes de l'économie : emploi et chômage (en février +10% de demandeurs d'emplois et -10% d'offres d'emplois publiées), consommation, défaillances d'entreprises, déséquilibre des régimes sociaux...

Face à cette crise sans précédent, l'exécutif de la province Sud réagit avec détermination et force en mettant en place, dans ses domaines de compétences et avec des moyens contraints par la clé de répartition, des actions concrètes pour soutenir et sauver les entreprises, les emplois, ouvrir de nouveaux débouchés professionnels, et venir en soutien aux familles impactées.

Le **Plan d'Accompagnement et de Soutien au Reclassement et à l'EmpLoi** en province Sud voté en assemblée le 11 avril comprend une série de mesures proposées qui seront mises en œuvre pour essayer de surmonter cette crise.

Parmi ces mesures, des conventions de partenariat sont établies avec des établissements bancaires (Banque Calédonienne d'Investissement, Banque de Nouvelle-Calédonie, BNP Paribas, Société Générale Nouvelle-Calédonie, Caisse de Crédit Agricole Mutuel de Nouvelle-Calédonie), afin de faciliter l'accès au crédit bancaire en autorisant la Province à se porter caution de l'emprunteur en cas de défaillance de celui-ci. Telle est l'objet de cette signature.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

